



VIGNOBLE NANTAIS



PAYS DU
**Vignoble
nantais**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- 10 décembre 2025 -

Conseil de développement
du Pays du Vignoble nantais

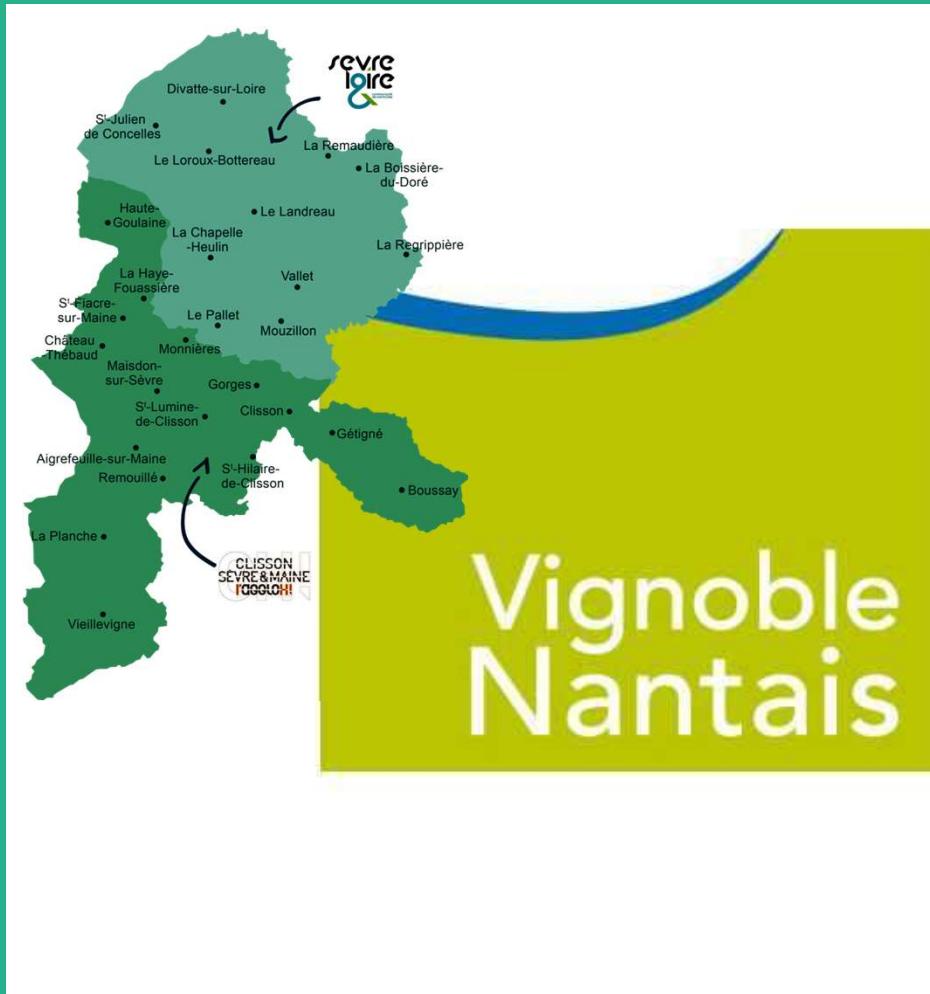


- Mot du Président
- Un peu d'histoire
- Activité 2025
- 2026 avec deux conseils de développement

**Assemblée générale
Conseil de développement du Pays du Vignoble nantais
-10 décembre 2025-**



■ Un peu d'histoire



2011

4 communautés de communes

*

28 communes

*

91 000 habitants

2014

Élections municipales

2011

Assemblée constitutive

Loi du 25 juillet 1999

« ...*Un conseil de développement composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, et associatifs est créé par les communes et leurs groupements ayant des compétences en matière d'aménagement de l'espace et de développement économique. Le Conseil de développement s'organise librement. Il peut être consulté sur toute question relative à l'aménagement et au développement du Pays.* »

Ses missions :

- Il contribue à la réflexion sur les questions relatives à la vie des habitants, à l'aménagement et au développement du territoire (charte de territoire, SCoT, Contrats territoriaux...)
- Il est un lieu de réflexion, d'échange et de concertation entre les acteurs du territoire.
- Il participe à certains diagnostics, à des orientations, il donne des avis

Groupes de travail :

- Des groupes de travail seront constitués en fonction des sujets abordés.
- Les membres du Conseil de Développement peuvent participer à un ou plusieurs groupes de travail
- L'*animatrice* sera présente dans l'ensemble des groupes de travail, notamment pour la préparation et la rédaction des comptes-rendus et avis
- L'assemblée plénière validera les travaux des groupes

2011 > 2012 > 2013 >> 2015

Saisines

■ Le projet de rapprochement des 4 communautés de communes

Jean-Pierre Maillard

■ L'aménagement commercial

Jean Menanteau

■ Le développement économique

Patrick Le Jaillé

■ Le projet de crématorium

Joël Houssiaux

■ Projet de recyclerie ou ressourcerie

Franck Pasquier

■ Paysage et environnement du vignoble

Carmen Suteau



2017

2 intercommunalités

CC Sèvre et Loire

Clisson Sèvre et
Maine Agglo

*

27 communes

*

101 000 habitants

2016 > 2017 > 2018 > 2019

Saisines

- *L'accueil des gens du voyage sur le territoire*
- *La place de la culture sur le territoire du vignoble nantais et le projet culturel de territoire*
- *La production d'énergie renouvelable sur notre territoire et tout particulièrement l'opportunité de développer l'énergie hydroélectrique*
- *L'accueil des entreprises innovantes*

Pas de
production
d'avis

Vignoble Nantais

2019

Renouvellement du Conseil de Développement

*

2020

COVID

Élections municipales

Nouveau président du Pays du Vignoble nantais

*

2021

Dominique Diversay devient Président du Conseil de Développement avec un bureau renouvelé
+ nouvelle animatrice

Avril 2019 > 2020 > 2021 Auto-saisines

■ Se loger ET travailler dans le vignoble nantais : quel accueil durable et novateur pour les nouveaux actifs permanents et temporaires

Jacques Legrand

■ Quelle politique locale de santé sur le territoire?

Isabelle Récalt



Conseil de développement du Pays du Vignoble Nantais
Auto-saisine, 2019

Introduction

Le pays du Vignoble nantais est un territoire économiquement dynamique mais aussi attractif pour l'installation des populations en recherche d'un cadre de vie de qualité. Ce constat bien que favorable, pose la question organisée et notamment l'accueil des populations actives qui ont de plus en plus de difficultés à se loger à proximité de leur emploi. Le marché de l'immobilier est en effet particulièrement tendu, marqué, entre autres, par l'influence de la métropole nantaise.

Conscient de la nécessité d'offrir à tous la possibilité de venir habiter notre territoire, mais soucieux qu'un accueil favorable soit offert aux populations souhaitant y travailler, des solutions doivent être trouvées pour répondre aux besoins des travailleurs temporaires (emplois saisonniers) que permanents. À la suite de plusieurs réunions émanant de la part des acteurs économiques, le Conseil de Développement a donc souhaité se saisir de cette problématique en proposant une réflexion et la recherche de nouvelles solutions.

Tout d'abord, le manque de logement est à déplorer, puisque 75% des logements sont occupés par leurs propriétaires, contre 63% en Loire-Atlantique. Le manque de petits logements est aussi à signaler, avec seulement 10% de T1 et T2 sur le territoire, ce qui ne permet pas de répondre à la demande de personnes seules, les étudiants, les retraités, les jeunes couples, les populations travaillant sur le territoire à la semaine, etc.

I. Diagnostic du territoire

Cette synthèse est issue de l'analyse commune des membres du Conseil en séance plénière. Elle repose sur les diagnostics (Plan des Programmes locaux de l'habitat (PLH) des Communautés de Communes Sèvre & Loire et d'Agglomération Clisson Sèvre & Maine, tous deux réalisés en 2018).

1. Un parc de logement peu diversifié

Il faut reconnaître une forte attractivité du marché de l'immobilier, marqué par une très faible vacance par rapport au reste du département. Cependant, ce marché qui concerne plusieurs polaires urbaines en ce qui concerne son parc de logement, peuvent contribuer à alimenter de vives tensions sur l'habitat.

Tout d'abord, le manque de logement est à déplorer, puisque 75% des logements sont occupés par leurs propriétaires, contre 63% en Loire-Atlantique. Le manque de petits logements est aussi à signaler, avec seulement 10% de T1 et T2 sur le territoire, ce qui ne permet pas de répondre à la demande de personnes seules, les étudiants, les retraités, les jeunes couples, les populations travaillant sur le territoire à la semaine, etc.

Enfin, une faible diversité des formes de logement est à souligner, avec une très forte prédominance des résidences principales (75%), alors que les collectifs représentent pourtant 38% de l'habitat sur le département. Cela tient notamment au caractère plutôt rural du



2022

50 membres du
conseil de
développement

*

107 000 habitants

Depuis 2022 Fonctionnement du conseil de développement

LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT:
UN OUTIL POUR SENSIBILISER
AUX ENJEUX COMMUNAUTAIRES



Conseils de développement : des espaces de réflexion, de dialogue et d'échanges de proximité ouverts



► Participation
aux travaux du
SCoT du Pays
du Vignoble
nantais

❖ Des groupes de travail
ouverts à tous

Loi du 27 décembre 2019

- ✓ Le Conseil de développement contribue à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation et à la révision du *projet de territoire*.
- ✓ Il émet un avis sur les documents de prospective et de planification (*Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local de l'Habitat, Plan de déplacement urbain, ...*).
- ✓ Il contribue à la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable (*Agenda 21, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, Plan Climat Air Énergie Territorial, ...*).



PAYS DU
**Vignoble
nantais**

VIGNOBLE NANTAIS



Quelle politique locale de santé?

Novembre 2021

Auto-saisines n°2

2023

MAI-JUIN

Edition, présentation et diffusion aux 27 maires du diagnostic sur la politique publique locale de santé

Propositions autour d'un Contrat Local de Santé (CLS)

SEPTEMBRE

Avis des élus locaux : pas de CLS avant 2026



2024

FÉVRIER

Rencontre des deux présidents des 2 EPCI

16 NOVEMBRE

Organisation avec la CPTS d'une matinée ouverte au grand public sur la santé mentale.

En partenariat avec l'hôpital Daumezon et le centre national de prévention du suicide (3114)



2025

Renouvellement d'une partie du groupe de travail

Thème de réflexion :

LA SANTÉ MENTALE

Rencontre avec la CPTS le 22 septembre 2025

Idée de mener des projets en commun

L'HEBDO DE SEVRE ET MAINE
JEUDI 9 OCTOBRE 2025

CLISSON SÈVRE ET MAINE

Conseil communautaire du 30/09/2025. La communauté d'agglomération estimant que l'action sociale a des aspects intercommunaux, la collectivité a décidé d'inclure cette compétence. Le but est d'élaborer et d'animer, à terme, un contrat local de santé. La prise en charge et l'accueil des enfants de 3 à 12 ans dans les centres de loisirs et es 11-17 ans dans les espaces jeunes, les actions de parentalité ainsi que d'éducation et de promotion de la santé, la gestion et l'animation de lieux d'accueil enfants parents, la coordination de la qualité de vie des aînés au travers du Clic font partie de ce qui appartient à l'action sociale. A noter que pour l'instant, un diagnostic devra être élaboré par un agent déjà en poste. Lors du prochain mandat, une commission sera désignée et du personnel recruté en fonction des besoins.



PAYS DU
**Vignoble
nantais**

VIGNOBLE NANTAIS



Quelle politique de l'eau?

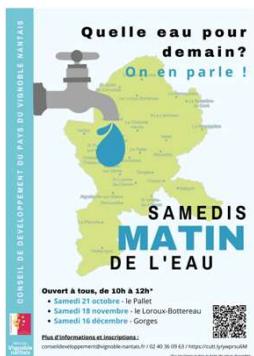
Janvier 2023

Auto-saisines n°3

2023

OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE

Samedis matin de l'eau
50 personnes



2024

AVRIL

Visite de l'usine de production d'eau potable



OCTOBRE

Restitution des travaux du groupe de travail au comité syndical : enjeux autour de la qualité de l'eau dans nos rivières et les risques sur la quantité d'eau disponible à l'horizon 2025.

DÉCEMBRE

Conférence de Serge Zaka au Lycée Briacé
200 personnes
1^{ère} page dans l'Hebdo Sèvre et Maine



2025

Renouvellement du groupe de travail

- membres du GT dérèglement climatique
- nouveaux venus

Thèmes de réflexion :

Traitements des eaux usées

Stations d'épuration





PAYS DU
**Vignoble
nantais**

VIGNOBLE NANTAIS



Zoom sur les ateliers France 2050

Octobre - décembre 2025

Auto-initiative

Dans quelle *société* aimeriez-vous...



Venez nous parler du futur idéal que vous imaginez pour la société française, en participant à un atelier délibératif citoyen



L'avis du CESE « Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050 »

Dans un contexte marqué par le risque géopolitique et de profondes transformations environnementales, politiques, démographiques, géographiques, territoriales et de ruptures technologiques, la société civile aspire à se questionner sur la question suivante : **dans quelle France voulons-nous vivre en 2050 ?**

C'est pourquoi le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) a décidé de travailler à un avis transverse, « Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050 ». En s'appuyant sur les différents conseils de développement de France, le CESE souhaite se questionner et questionner les français sur les conditions nécessaires, à horizon 2050, pour :

- *Permettre à chacun de vivre dignement de son travail ;*
- *Garantir un haut niveau de protection sociale et de solidarité ;*
- *Intégrer les limites planétaires et les enjeux de transformation climatique ;*
- *Préserver le régime démocratique et la place de la société civile ;*
- *Maintenir la paix dans le monde.*

La commission du CESE analysera les contributions issues des ateliers provenant de toute la France et à partir de ces éléments, construira des scénarios prospectifs à l'échelle du pays. **Séance plénière dédiée au vote d'adoption de l'avis : 25 mars 2026**



Des échanges très riches
Une vraie réussite

2025

11 octobre

« *Préserver le régime démocratique et la place de la société civile* »

10 personnes présentes dont 5 n'ayant jamais participé à des travaux du conseil de développement du Pays du vignoble nantais

22 novembre

« *Intégrer les limites planétaires et les enjeux de transformation climatique* »

17 personnes présentes dont
- 2 élues en exercice
- 3 personnes participant pour la première fois à des travaux du Conseil de développement

“

■ 2026
avec deux conseils de développement



Une nouvelle page à écrire pour 2026 -2032

- **Deux présidents d'EPCI prêts à travailler avec leur conseil de développement**
- **Deux équipes engagées prêtes à œuvrer pour l'intérêt général de leur territoire**
- **Des Groupes de Travail qui continueront à réfléchir et agir ensemble**
- **Un nouveau projet commun de valorisation de la charte paysagère et architecturale**
- **Une nouvelle feuille de route qui reste à construire entre janvier et juin 2026.**



**Merci de votre
attention**

PAYS DU
**Vignoble
nantais**